

Mesdames et Messieurs les professeurs d'éducation  
Physique et Sportive

S/c des chefs d'établissement

**Sophie GARNIER- Sylvain MARLIÈRE**

Caen, le 18 décembre 2020

IA-IPR EPS

**Objet : LETTRE DE L'INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE EPS  
POINT D'ETAPE-DECEMBRE 2020-**

A l'approche des congés de fin d'année, nous souhaitons réaliser un point d'étape et vous adresser quelques informations. Cette période bien singulière ne doit pas nous empêcher de nous projeter, d'envisager la suite et de conserver notre confiance et nos convictions.

---

**FORMATION : PAF**

---

Les formations en présentiel ont été jusqu'à ce jour suspendues. Toutefois, même dans un contexte incertain d'évolution de la situation sanitaire et des conditions de mise en œuvre de la formation, nous avons travaillé à la répartition des enseignants sur les différents stages offerts au PAF 2020-2021. Nous sommes prêts pour une reprise dès que cela sera possible.

---

**FORMATION : SECTEUR**

---

Les formations de secteurs qui n'ont pu être réalisées en 2019-2020 pourront être reprogrammées en 2020-2021 si vous souhaitez maintenir votre projet.

Vous pouvez à l'inverse vous inscrire dans la programmation de la formation initialement prévue en 2020-2021. Quelle que soit l'option retenue, il ne pourra être envisagé qu'un seul stage pour chaque secteur.

**Elaboration d'un nouveau projet :**

La troisième journée des stages de secteur permettra de planifier un nouveau projet de formation de secteur sur deux ans : 2021- 2023. Les besoins de formation identifiés au sein de chaque secteur pourront tenir compte de la formation non programmée ou bien repartir sur un nouvel objet.

---

**FOCUS : FORMATION HYBRIDE EPI (Équipement de protection individuel en escalade)**

---

Le matériel utilisé ou Équipements de Protection individuelle (EPI) est une composante essentielle de la sécurité en escalade. Pour répondre à la nécessité d'une gestion efficace des EPI, une formation, sous forme hybride, est proposée cette année aux enseignants de l'académie.



Cette formation comprendra:

- L'équivalent de 6 heures de formation à distance sur la plateforme M@gistère de l'académie de Normandie.
- Une journée en présentiel.

Cette formation à candidature désignée fera l'objet de deux sessions.

Un premier groupe se verra proposer cette formation d'une durée d'environ 6 heures à répartir sur environ 8 semaines, entre le 4/01 et le 28/02/2021. Un second groupe sera ensuite convié à se former selon les mêmes modalités en avril/mai.

Les groupes ont été constitués à partir d'éléments d'information recueillis par les correspondants de bassin. En cas de mouvement dans les équipes, il sera indispensable de faire remonter les coordonnées de l'enseignant désirant suivre la formation en remplacement, afin de lui donner accès à la plateforme magistère. C'est François Lemarié, Référent national EPI, qui assurera le suivi en distantiel et l'encadrement en présentiel de cette formation.

---

#### OBSERVATOIRE DES PRATIQUES

---

La structure de l'Observatoire académique a bien été reconduite cette année, mais les protocoles sanitaires depuis la rentrée ont interrompu sa dynamique de fonctionnement. Le format d'un regroupement de 80 personnes sur une même journée ne se prête pas aux conditions actuelles, mais nous envisageons de relancer le travail malgré tout sous un autre format. Nous contacterons très prochainement les pilotes des différentes commissions pour envisager de manière concertée le fonctionnement de cette année.

---

#### CORRESPONDANTS DE BASSIN

---

Nous vous informons que la fonction de correspondant de bassin prend fin cette année. Il n'a pas été possible de reconduire les moyens nécessaires à l'accomplissement de cette mission. Nous étions la seule discipline d'enseignement à bénéficier de cette organisation sur le territoire Normand.

Nous restons néanmoins très attachés à la dynamique professionnelle créée à l'échelon des bassins et nous allons chercher à maintenir notre intervention dans chacun de ces périmètres malgré tout. En fonction des conditions sanitaires, nous envisageons l'organisation d'une journée de bassin, à l'image de ce qui se fait sur le périmètre de Rouen.

Enfin, et bien que j'ai déjà eu l'occasion de m'adresser à eux à plusieurs reprises, je renouvelle à l'ensemble des collègues et à leur pilote Jérôme Couenne, investis dans cette fonction depuis de nombreuses années, tous mes remerciements pour la qualité de leur engagement et de nos échanges.

---

#### DELEGUES DE SECTEUR

---

La formation de secteur à laquelle la profession est très attachée est coordonnée localement par un collègue délégué de secteur chargé d'organiser la formation, depuis l'élaboration du projet, jusqu'à sa mise en œuvre avec l'aide d'un formateur. Thomas Léger, délégué de secteur du Bessin, souhaite laisser sa place cette année. Nous le remercions pour son engagement. Nous recherchons donc, avec son aide, quelqu'un pour le suppléer. Vous pouvez vous signaler auprès de l'inspection pédagogique régionale si vous êtes intéressés. Nous vous donnerons toutes les informations nécessaires.



---

---

CERTIFICATION 2021.

---

---

Vous avez été destinataires d'une communication relayée par la division des examens vous informant des dispositions particulières prises en raison des conditions d'exercice actuelles. Nous vous demandons de vous y référer afin de poursuivre l'année en recherchant la meilleure adéquation possible entre les contraintes qui sont les vôtres et le cadre réglementaire de la certification en particulier.

**Tout doit être mis en œuvre pour que les élèves disposent d'une note en EPS à l'examen.**

Nous vous demandons par conséquent de retenir les modalités d'évaluation présentées ci-dessous selon l'ordre de priorité suivant :

- Respecter au maximum les modalités de l'épreuve initialement prévues, en différant si nécessaire son organisation en toute fin de séquence ou à la fin de l'année scolaire (cf. épreuve de rattrapage) pour que cette certification conserve son caractère officiel
- Adapter si nécessaire les modalités d'évaluation pour respecter les contraintes sanitaires en vigueur, mais en limitant au maximum les ajustements (exemple : diminution du nombre de rôles sociaux évalués), afin que cette certification conserve sa dimension équitable
- Si l'organisation de CCF n'est pas envisageable, poser une note qui prenne en compte des éléments objectifs attestant du niveau d'acquisitions des élèves

**Saisie des protocoles EPSnet:**

**La date butoir de fin de saisie** des protocoles d'évaluation, initialement prévue au mois de décembre 2020, est exceptionnellement **reportée au 30 avril 2021**. Ceci afin de favoriser la prise en compte des adaptations éventuelles de vos programmations (menus certificatifs).

---

---

REFERENTIELS VOIE GT

---

---

Le travail se poursuit au sein de la commission des examens pour vous accompagner dans la finalisation des référentiels pour la certification de la session 2021 pour le Bac GT et les CAP.

Pour rappel, c'est la conformité au cadre national qui est l'objet du travail d'analyse de la commission. Celui-là même qui répond à la préoccupation d'équité entre les élèves.

Nous vous engageons à apporter les dernières modifications, voire à nous solliciter en cas de difficultés particulières. Nous tenterons de vous apporter toute l'aide nécessaire.

---

---

REFERENTIELS CAP

---

---

Le travail est engagé depuis le mois d'octobre au niveau des filières préparant au CAP. La validation elle aussi se poursuit et de nombreux établissements ont déposé leurs documents sur IPackEps. De la même manière que pour le lycée GT, il est indispensable après cette première phase de dépôt, de retourner sur IPack EPS pour suivre le déroulement de l'opération de validation afin de pouvoir apporter les modifications nécessaires.



---

---

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE

---

---

Un nouvel enseignement de spécialité au lycée en voie générale intitulé « éducation physique, pratiques et culture sportives » est prévu pour la rentrée 2021. La communication ministérielle indique que cet enseignement devra être mis en œuvre progressivement, d'abord en classe de première dans un à trois établissements par académie. Celles-ci pourront proposer de nouveaux établissements à la rentrée 2022. Cet enseignement de spécialité relève des programmes et non de dispositifs sportifs. En plus des enseignements en éducation physique et sportive, il intégrera d'autres champs disciplinaires (sciences, humanités...) en associant des apports pratiques et des contenus théoriques. Le programme est actuellement en cours de rédaction et bien que la jauge soit fixée à un maximum de trois établissements pour la rentrée 2021, il est possible de nous communiquer par votre chef d'établissement l'intérêt porté à ce nouvel enseignement.

---

---

AS-UNSS

---

---

L'EPS, les sections sportives, les AS et le sport scolaire se sont trouvés très impactés depuis ce début de l'année en raison des protocoles sanitaires successifs et de la suspension des rencontres, inter-établissements au sein des districts, des départements et plus largement de l'académie. Certains événements phares et fédérateurs n'ont pu être organisés. Malgré ces difficultés et grâce à votre détermination et votre capacité à introduire de nouveaux fonctionnements, vous avez réussi à proposer une activité physique et sportive, complémentarément à l'EPS, aux élèves au sein de vos AS. Les difficultés restent réelles néanmoins, plus encore dans certains contextes, dont ceux des lycées passés au fonctionnement en demi-groupes.

Depuis le mois de novembre, l'UNSS propose aux AS de s'engager dans de nouvelles formes de compétitions, de défis qui peuvent contribuer à dynamiser et donner du sens à l'adhésion de vos élèves.

Des actions de formation à distance sont également proposées visant à accompagner la nécessaire adaptation des pratiques dans le cadre de vos AS.

Ces dispositions seront maintenues jusqu'aux congés d'hiver. Nous vous encourageons donc à vous engager autant qu'il vous sera possible dans ces propositions et à en informer vos élèves et les familles. Pour valider votre participation, veillez à bien prendre connaissance des procédures en vous connectant sur OPUS et en remplissant le Google Forms. Vous pourrez y déposer vos photos ou articles.

---

---

POUR CONCLURE

---

---

À l'approche des congés de fin d'année, nous souhaitons vous adresser nos très chaleureux remerciements pour tout le travail accompli.

Les circonstances ont été exceptionnelles et vous avez su vous mobiliser de manière tout à fait remarquable pour y faire face, au service des élèves. Nous pouvons nous féliciter d'avoir pu assurer la continuité du service public en continuant à accueillir les élèves, en leur garantissant de poursuivre les apprentissages et en leur permettant l'accès à une pratique physique source de santé, d'épanouissement et de bien-être.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et un repos bien mérité.

Bien cordialement,

Sophie GARNIER- Sylvain MARLIERE



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**INSPECTION TERRITORIALE  
IA-IPR  
IEN-ET/EG**